

Vernantes. Anjou Accompagnement travaille avec la mairie



Anjou accompagnement effectue un travail d'aide et de soins à domicile. |...

Le Courrier de l'Ouest Publié le 10/10/2022 à 05h18

Une convention entre l'association Anjou accompagnement et la mairie de Vernantes a été signée, jeudi 6 octobre, à L'Ehpad des Deux-Clochers, en présence d'Alexandre Diot, futur directeur et délégué de l'association, de Thierry Papot, maire, de la vice-présidente du Centre communal d'action sociale, Jacqueline Tardivel et de Richard Jacot, président de l'association.

Depuis cinquante ans, Anjou Accompagnement effectue, dans le territoire du grand saumurois, un travail d'aide et des soins à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap. Ayant partagé beaucoup de valeurs avec Bernadette Noury, actuellement directrice de l'établissement, nous avons projeté un rapprochement entre l'Ehpad et le domicile, bien souvent vécu comme une rupture, commente Alexandre Diot.

Nous sommes un des acteurs du département de la gérontologie, spécialisé à domicile, et travaillons pour 2 500 personnes. Le projet est de mettre à disposition de la mairie les compétences du nouveau directeur, d'améliorer le parcours des personnes âgées au sein du territoire et de proposer une offre de choix qui soit à la fois un Ehpad, une résidence autonomie, un service de soins et d'aides », souligne Antoine Masson, directeur d'Anjou accompagnement.

Alexandre va nous apporter ses connaissances dans le domaine de la gérontologie et donner de l'élan à des projets pour le territoire , ajoute le maire